

VNA à Villeneuve, le 15 octobre 2020

Madame, Monsieur,

Après lui avoir laissé le temps de s'installer, nous avons sollicité un rendez-vous auprès de la nouvelle municipalité de Villeneuve. Au cours de cet entretien du 30 septembre, nous avons insisté sur l'urgence à mettre en œuvre le développement des loisirs nautiques dont fluviaux, que nous prôtons depuis déjà quelques années.

Nous avons constaté que Madame la Maire connaît parfaitement les dossiers que nous lui avons communiqué au fil du temps et qu'elle est très motivée par cette réalisation; reste une difficulté à contourner: un budget 2019/2020 très déficitaire laissé par l'ancienne équipe municipale, à tel point que la Cour Régionale des Comptes (CRC) préconise pour Villeneuve un plan triennal d'économies.

Dans ce contexte, nous avons de bonnes nouvelles :

1°) Madame Nadège NAZE souscrit à nos propositions et s'appuiera sur le dossier VNA pour réaliser le projet nautique.

2°) La maîtrise d'ouvrage, demandée par l'ancien maire, a été rendue à la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais (CAGS): ceci va faciliter la réalisation du dossier technique mais aussi simplifier le déclenchement du financement régional de 850000 euros, déjà réservé.

3°) La décision de l'ancienne municipalité, de transférer le canoë-kayak et l'aviron du côté de la plage est annulée: le dynamique profitera donc au tissu urbain de la rive gauche!

4°) Le projet va être mis en forme et acté au cours de l'année prochaine car rien n'a été réalisé par l'ancienne mairie à ce jour.

5°) Nadège NAZE a insisté sur le volet "équipements nautiques" comme prioritaire pour développer les loisirs et la qualité de vie locale, alors qu'une population importante vient désormais travailler dans le bassin de vie de Villeneuve, avec notamment de jeunes actifs!

6°) La rive gauche pourrait bénéficier d'une véritable base d'accueil pour toutes les activités nautiques, avec projet de prestations commerciales telles que bar, petite restauration, corners d'épicerie, fournitures nautiques, pêche...etc. Sous forme encore à définir après dialogue avec les parties concernées.

7°) Les associations nautiques seront consultées afin de réaliser la meilleure collaboration et synchronisation possible autour du projet.

8°) La mairie fera appel aux représentants de VNA (marketing- usages/techniques nautiques-gestion portuaire) pour préparer les réunions CAGS qui le justifieront.

Nos 2 prochains objectifs :

1°) faire valider ce projet par la commune, la CAGS et VNF.

2°) Nous assurer du financement et de ses modalités.

Voici déjà quelques éléments dont nous souhaitons vous faire part : nous pouvons donc être raisonnablement optimiste sur ce sujet capital pour Villeneuve et son bassin de vie, sachant que nous attendons maintenant les actes qui vérifieront les intentions de la municipalité.

Bien cordialement votre.

Pierre BOUDKA
Le président, pour le Conseil d'administration
VNA-VILLENEUVE NAUTIQUE ASS.
2 rue du Canal- 89500 Villeneuve/Yonne
Mobile:
Mail: vna@orange.fr
Web: <http://villeneuve.nautique.com>